



Dijon, le 4 avril 2018

Dijon dernières tranches des fouilles de la Cité de la Gastronomie : REFUSONS !

L'intersyndicale a pris acte de la situation concernant la dernière tranche de fouille de la Cité de la Gastronomie à Dijon :

La **situation intenable** dans laquelle se trouve le responsable d'opération, le contraint à **renoncer à la direction** de cette mission :

- Le **Projet « Scientifique » d'Intervention** a été largement **sous-évalué** pour cette tranche comme pour les précédentes :

Rappelons par exemple qu'est prévu pour la dernière tranche de fouille un « confortable » budget de 4 jours pour chacun des 6 spécialistes.

- Des **travaux de destructions** mécanisés menés par l'aménageur au travers de la zone de fouille ont été réalisés avant le démarrage **sans contrôle** du SRA et de l'Inrap, pourtant mis au courant.

- Les **conditions de travail** des tranches de travaux précédentes ont fait les frais de ces économies : pas de cantonnement décent (local insalubre plutôt qu'une base vie normalisée), usage de sanitaires éloignés, appartenant à d'autres entreprises plutôt que la location d'un WC chimique, partage des locaux avec les chiens des vigiles... Les notifications dans le registre CHSCT en témoignent. Ces **économies « de bouts de chandelle »** ont contraint les agents de terrain de l'Inrap à mendier des locaux et des toilettes auprès de l'entreprise chargée des travaux de construction !

- Il est inadmissible que la **Cité de la Gastronomie**, cet aménagement **culturel** à vocation internationale, engagé par une métropole et doté d'un **large budget** (au moins 50 millions d'euros pour la cité et près de 200 millions pour le projet global), se **dégage de ses obligations archéologiques à moindre frais** avec la complicité de la direction régionale de l'Inrap et du SRA.

Cette situation est **une négation de tout le processus de professionnalisation de l'archéologie préventive engagé depuis plus de 30 ans**. Elle n'est pas isolée et s'inscrit dans la **droite ligne de la « gestion » conduite par la DR Bourgogne Franche-Comté**. Cette politique inepte a été dénoncée à de multiples reprises par les agents de la région, comme lors du dernier CT local envahi par les personnels en colère. La situation générale de l'archéologie préventive, mise à mal par la privatisation de 2003, est suffisamment préoccupante sans que les actions de la DR ne l'aggravent.

A ce jour le responsable d'opération est en arrêt maladie. Encore une fois la direction régionale a agi **contre l'intérêt de la discipline archéologique et contre la santé de ses agents**.

Rappelons que **l'employeur est responsable de la santé physique et mentale des agents** sous sa responsabilité. Et qu'il est soumis à ce titre à une obligation de résultats. Il doit également leur donner les moyens d'effectuer leur mission (art. L4121-1 à 5).

L'intersyndicale apporte son soutien au responsable d'opération et à l'équipe. Elle appelle tout agent sollicité à ne pas prendre la responsabilité de cette opération, tant que les moyens adéquats ne seront pas mis en œuvre pour sa bonne exécution.